



DISCIPLINE

ACADÉMIE

NOM(S)

Sexe
H ou F

Date de naissance
| | |

Prénoms Nom de naissance

Adresse personnelle

Code postal Commune

N° de téléphone personnel Courriel

N° de téléphone mobile

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Affectation ministérielle :

Établissement d'exercice (si différent de l'affectation) :

Classes enseignées :

Certifié PLP PEPS
• Classe normale Hors-classe
 Classe exceptionnelle

• Date d'entrée dans le corps :
 Concours Liste d'aptitude

Nombre d'années d'enseignement antérieures à cette date :

Précisez lesquelles et dans quel(s) corps ?

• Échelon au 01/09/2019 :

Reliquat d'ancienneté dans l'échelon au 01/09/2019 :

• Dernière note pédagogique (sur 60) :

Date de la dernière inspection :

• CONCOURS : dates

– CAPES - CAPET- CAPLP - CAPEPS

– Présentation(s) agrégation

– Admissibilité(s) agrégation

• Titres et diplômes :

DEA DESS Doctorat Master

Titre d'ingénieur DEST Doctorat d'État Autres

• Exercice en éducation prioritaire OUI NON

Si OUI, type d'établissement (ZEP, ÉCLAIR, REP, REP+...) :

Nombre d'années d'exercice :

Précisez la date de nomination :

Date prévue de
départ à la retraite :

| | |

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT(E) SUR

• Une liste de propositions rectorales ? OUI NON

Si oui, année(s) :

Académie :

À REMPLIR PAR LES ÉLUS EN CAPA

Proposé(e) par le recteur

Numéro sur propositions

ÉLÉMENTS CONCERNANT VOTRE CANDIDATURE

**JOINDRE UNE COPIE DU CV, DE LA LETTRE DE MOTIVATION SAISIS DANS I-PROF
ET DES DERNIERS RAPPORTS D'INSPECTION OU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE**

Fiche à retourner à SE UNSA BORDEAUX 33 bis rue de Carros 33 800 BORDEAUX ou par mail à ac-bordeaux@se-unsa.org

J'accepte de fournir au SE UNSA et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SE UNSA de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78.